

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**PROCÈS-VERBAL** de la deux cent quatre-vingt-quinzième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le jeudi 22 mars 2012 à 9 heures, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**CONFIRMÉ LE 31 MAI 2012**

**Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-quinzième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 22 mars 2012 à 9 heures, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, local E-2300**

---

<b><u>MEMBRES :</u></b>	<b><u>PRÉSENT</u></b>	<b><u>ABSENT</u></b>
DAOUDI, Jaouad Professeur – Département des sciences administratives	X	( <i>vidéoconférence</i> )
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
HAMOU-LHADJ, Abdelkrim Chargé de cours	X	
LEDUC BROWNE, Paul Directeur – Département des sciences sociales	X	
MANSEAU, André Doyen de la recherche	X	
MICHAUD, Renée Chargée de cours	X	
SAINT-PIERRE, Chantal Directrice – Département des sciences infirmières et responsable des programmes de 2 <sup>e</sup> cycle en sciences infirmières	X	
SALAZAR-CLAVEL, Juan Professeur – Département des sciences administratives	X	
SINCLAIR, Francine Directrice – Département des sciences de l'éducation	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<b><u>OBSERVATEURS :</u></b>		
CHARBONNEAU, Alain Doyen de la formation continue et des partenariats	X	(arrivé à 9 h 15)
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
<b><u>SECRÉTAIRE :</u></b>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	
<b><u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u></b>		
AUGER, Mireille	X	

Le président de la commission des études et recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 03.

---

Il souhaite la bienvenue à monsieur Yves Dupont, vice-recteur à l'administration et aux ressources de l'UQO, qui siègera dorénavant comme observateur régulier à la commission des études.

### **1.- Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de monsieur André Manseau, appuyée par monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-quatorzième réunion (16 février 2012)
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Calendrier universitaire pour l'année 2013-2014
- 4.- Modification des programmes de premier cycle en muséologie et patrimoines de l'UQO : le certificat en muséologie et patrimoines (4038), la mineure en muséologie et patrimoines (8038) et la majeure en muséologie et patrimoines (6038)
- 5.- Avis de la commission des études relatif à l'attribution de deux (2) doctorats *honoris causa* (2012) (*confidentiel*) (*huis clos*)
- 6.- Modification du libellé de la base adulte des conditions d'admission des programmes de premier cycle en sciences sociales
- 7.- Période d'information et questions
- 8.- Prochaine réunion
- 9.- Clôture de la séance

### **2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-quatorzième réunion (16 février 2012)**

#### **2.1 Approbation**

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par madame Chantal Saint-Pierre, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-quatorzième réunion, et ce, sous réserve des modifications suivantes :

Page CE-3 : Modifier le descriptif du poste occupé par madame Francine Sinclair et monsieur Paul Leduc Browne au sein de la commission des études par « professeurs occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche ».

Point 3 (p. CE-5) : Ajouter au procès-verbal une mention selon laquelle l'Université fera connaître, aux trois organismes subventionnaires, au moment de confirmer les changements demandés à certaines dispositions de la Politique, le malaise exprimé par les professeurs et la direction à l'égard des nouvelles exigences en matière de traitement des plaintes relatives à l'intégrité de la recherche.

#### **2.2 Affaires en découlant**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent quatre-

vingt-quatorzième réunion, les suites régulières ont été données, et plus particulièrement en ce qui concerne les points suivants :

Page CE-4 : les dossiers concernant la création d'une majeure et d'une mineure en rédaction professionnelle ainsi qu'une majeure et d'une mineure en traduction professionnelle ont été reçus favorablement par le Conseil des études de l'Université du Québec.

Point 3 (p. CE-5) : ce point a été ajouté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil d'administration, qui se tiendra le 16 avril 2012, et les commentaires formulés par les membres de la commission seront transmis.

Point 10 (p. CE-8) : le titre du cours SME1093 est le suivant : *Clientèles et interventions en psychopathologie de l'adolescent et de l'adulte*.

Point 13 (p. CE-9) : on présentera, lors de la prochaine séance de la commission des études, une nouvelle proposition de modification au programme de mineure en histoire.

Point 15 (p. CE-11) : le dossier concernant une modification du projet de programme de maîtrise en économie financière a été transmis au MELS.

Point 16 (p. CE-11) : le comité d'appel formé suite à une exclusion d'un étudiant en application du régime des études a procédé à l'audition comme prévue.

### **3.- Calendrier universitaire pour l'année 2013-2014**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que depuis 1998, l'Université a retenu le principe de fixer les calendriers universitaires deux ans à l'avance afin d'intégrer les principales dates aux publications servant à la promotion.

Le projet présenté à la commission des études a été construit en respectant le règlement général de l'Université du Québec ainsi que les régimes des études de l'UQO. Les trimestres s'étendent sur 15 semaines et les jours fériés ne font pas l'objet de reprise. Tous les trimestres incluent une semaine d'étude.

Pour les trimestres d'automne 2013 et d'hiver 2014, la date limite d'admission (admission en ligne) pour les étudiants de troisième cycle a été déplacée du 15 février au 1<sup>er</sup> mars 2013 pour le trimestre d'automne 2013 et du 15 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour le trimestre d'hiver 2014. De plus, le projet de calendrier ne prévoit pas de dates différentes pour les admissions transmises en ligne et en format papier.

Il est recommandé de ne pas fixer dès maintenant les dates de la semaine d'étude au trimestre d'hiver 2014, mais d'attendre d'obtenir l'information relative au moment où les commissions scolaires de l'Outaouais et des Laurentides vont fixer la semaine de relâche. On cherche à faire en sorte que la semaine d'étude coïncide avec celle où les activités sont suspendues aux niveaux primaire et secondaire.

En conséquence, le projet de calendrier qui est soumis ne précise pas, pour le moment, les dates de la semaine d'étude du trimestre d'hiver 2014. Il est plutôt proposé que, dans la mesure où les commissions scolaires concernées optent pour les mêmes dates, la semaine d'étude soit alors fixée à ce moment. Par ailleurs, si les commissions scolaires des deux régions utilisaient des dates différentes, on suggère alors de consulter à nouveau la commission des études et présenter la question au conseil d'administration pour décision. Selon l'expérience du calendrier 2012-2013, les commissions scolaires pourraient arrêter ces dates vers le mois de février 2013.

Les membres de la commission des études sont invités à recommander au conseil d'administration l'adoption du calendrier universitaire pour l'année 2013-2014.

Suite aux commentaires de certains membres, il est convenu que la résolution concernant le calendrier soit adoptée sous réserve que des travaux soient poursuivis afin

de vérifier la possibilité de réduire l'incidence des journées fériées sur la tenue des cours. De plus, on souhaite que des vérifications soient faites pour voir les conséquences que le trimestre d'été commence à une date qui précède la date de l'année académique de référence qui est définie à la convention collective des professeurs. Le calendrier, possiblement modifié, sera présenté au conseil d'administration le 16 avril prochain pour approbation.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe la commission qu'un processus de réflexion est en cours, de concert avec les directions de département, concernant la possibilité de déterminer une date fixe pour les reprises d'examen, et ce, dans le but d'en faciliter la gestion.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jaouad Daoudi, appuyée par madame Chantal Saint-Pierre, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 295-CE-2201 concernant le calendrier universitaire pour l'année 2013-2014; laquelle est jointe en appendice.

4.- **Modification des programmes de premier cycle en muséologie et patrimoines de l'UQO : le certificat en muséologie et patrimoines (4038), la mineure en muséologie et patrimoines (8038) et la majeure en muséologie et patrimoines (6038)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'attention des membres de la commission des études les modifications des programmes de premier cycle en muséologie et patrimoines de l'UQO : le certificat en muséologie et patrimoines (4038), la mineure en muséologie et patrimoines (8038) et la majeure en muséologie et patrimoines (6038).

La demande est motivée par l'importance d'apporter des ajustements après la première phase d'implantation de ces programmes.

La sous-commission des études a formulé un avis favorable relativement à ce projet.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj, appuyée par madame Francine Sinclair, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 295-CE-2202 concernant la modification des programmes de premier cycle en muséologie et patrimoines de l'UQO : le certificat en muséologie et patrimoines (4038), la mineure en muséologie et patrimoines (8038) et la majeure en muséologie et patrimoines (6038); laquelle est jointe en appendice.

5.- **Avis de la commission des études relatif à l'attribution de deux (2) doctorats *honoris causa* (2012) (à huis clos) (confidentiel)**

Le recteur informe que les membres du comité de sélection pour l'attribution du doctorat *honoris causa*, institué en vertu de la *Politique relative aux prix et aux distinctions* de l'Université, se sont rencontrés à deux reprises, soit le 30 septembre 2011 et le 2 mars 2012 pour procéder à l'analyse des candidatures reçues et pour faire des recommandations.

Le comité avait sollicité au préalable des suggestions de candidatures auprès de la communauté universitaire et des organismes des régions de l'Outaouais et des Laurentides. Il a reçu et analysé sept (7) propositions de candidature au titre de docteur *honoris causa* pour l'année 2012. Le recteur a reçu la recommandation de retenir deux candidatures de la part du comité.

Le comité était composé des membres suivants : Jean Vaillancourt, recteur et président du comité, Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Louise Briand et Paul Leduc Browne, professeurs, Christiane Carle, membre du conseil d'administration, et Nathalie McSween, étudiante. Mireille Auger, attachée d'administration, agissait à titre de secrétaire du comité.

Aux fins de la poursuite de la discussion pour permettre au recteur de présenter les candidatures recommandées, il est résolu à l'unanimité de décréter le huis clos, suite à une proposition de monsieur Juan Salazar-Clavel et appuyée par Renée Michaud.

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Sinclair, il est résolu de procéder à la levée du huis clos.

Le recteur verra à transmettre les recommandations de la commission au conseil d'administration.

Il précise que les deux doctorats *honoris causa* seront décernés lors des cérémonies de collation des grades qui se tiendront à Gatineau le dimanche 11 novembre 2012.

Il informe les membres que la présidence de l'Université du Québec approuve les choix du comité de sélection et il rappelle les étapes à venir concernant l'attribution des distinctions. Enfin, il souligne l'importance de respecter la confidentialité des récipiendaires jusqu'à la mi-octobre prochaine, soit au moment du dévoilement des noms des récipiendaires.

Après délibérations, sur proposition de madame Chantal Saint-Pierre, appuyée par monsieur Paul Leduc Browne, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 295-CE-2203 concernant l'avis de la commission des études relatif à l'attribution d'un (1) doctorat *honoris causa* (2012); laquelle est jointe en appendice et conservée de façon confidentielle, jusqu'au dévoilement du nom du récipiendaire.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Juan Salazar-Clavel, appuyée par madame Renée Michaud, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 295-CE-2204 concernant l'avis de la commission des études relatif à l'attribution d'un (1) doctorat *honoris causa* (2012); laquelle est jointe en appendice et conservée de façon confidentielle, jusqu'au dévoilement du nom du récipiendaire.

#### **6.- Modification du libellé de la base adulte des conditions d'admission des programmes de premier cycle en sciences sociales**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'attention des membres de la commission des études la modification du libellé de la base adulte des conditions d'admission des programmes de premier cycle en sciences sociales.

La modification concerne les programmes suivants : Baccalauréat en sciences sociales, concentration communication – 7649; Baccalauréat en sciences sociales, concentration histoire – 7648; Baccalauréat en sciences sociales, concentration science politique – 7645; Baccalauréat en sciences sociales, concentration sociologie – 7646; Majeure en communication – 6960; Majeure en histoire – 6850; Majeure en science politique – 6120; Majeure en sociologie – 6140; Certificat en communication publique – 4496; Certificat en développement international – 4043; Certificat en histoire – 4116; Certificat en médias de l'information et des communications – 4045; Certificat en science politique – 4912; Certificat en sociologie – 4917.

La demande est motivée par la confusion qu'occasionne le libellé actuel chez les candidats sollicitant une admission sur la base adulte.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Paul Leduc Browne, appuyée par monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 295-CE-2205 concernant une modification du libellé de la base adulte des conditions d'admission des programmes de premier cycle en sciences sociales; laquelle est jointe en appendice.

#### **7.- Période d'information et questions**

Le recteur clarifie, en premier lieu, la position de l'Université concernant la hausse des frais de scolarité. Il précise que le sujet n'a pas fait l'objet d'une décision de

l'Université, mais qu'il s'agit, à ce stade-ci, d'une prise de position de chacun des recteurs au sein de la CRÉPUQ.

Il explique que les recteurs de l'Université du Québec (UQ), en réponse à cette hausse qui s'inscrit dans une volonté du gouvernement de revoir les modes de financement des universités, ont élaboré un rapport visant à soumettre une réflexion sur les bonifications pouvant être apportées par les établissements pour améliorer le soutien financier de leurs étudiants dans le contexte de la hausse appréhendée des droits de scolarité. Ce rapport, intitulé *La participation aux études universitaires dans un contexte de hausse des droits de scolarité*, propose 13 mesures élaborées par le Comité sur l'accessibilité financière aux études de l'UQ et il a été déjà transmis, à la fois aux membres de la commission et aux membres du conseil d'administration.

Il poursuit son intervention en expliquant que les contrats de performance signés en 2001 entre les universités québécoises et le MELS céderont sous peu la place aux ententes de partenariat. Celles-ci permettront aux universités d'accéder à leur part du financement pour la période comprise entre 2011 et 2017. Selon lui, les ententes devraient vraisemblablement être conclues vers la fin de l'été ou le début de l'automne.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche commente les plus récents développements concernant la mise sur pied de nouveaux programmes à l'Université. Il informe d'abord les membres que la réponse acheminée à la Commission d'évaluation des projets de programmes de la CRÉPUQ concernant l'avis sur la qualité du projet de programme de maîtrise en économie et finances quantitatives a été reçue favorablement.

La visite des experts de la CEP concernant le projet de maîtrise interdisciplinaire en arts a eu lieu et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche se dit optimiste quant à l'avis que les experts formuleront à la suite de cette visite.

Les experts mandatés par la CEP ont visité récemment l'UQO dans le cadre de l'étude du projet de programme de doctorat en administration – gestion de projet. Selon le vice-recteur, les experts ont formulé des commentaires constructifs face à ce projet. Ils ont soulevé un questionnement quant au grade envisagé.

Parmi les commentaires formulés par les experts venus étudier le projet de baccalauréat en génie électrique figure le fait que celui-ci présente de grandes similitudes quand il est comparé à l'actuel baccalauréat en génie informatique offert à l'UQO. Les experts se sont dits favorables au fait que le projet de baccalauréat comportait une préoccupation pour l'énergie renouvelable. Ils ont indiqué que le projet aurait pu, à leur avis, aller plus loin en ce sens. Quant à la proximité des deux programmes, les promoteurs ont expliqué aux experts qu'il faudra s'attendre à ce que le baccalauréat en génie informatique évolue au cours des prochaines années pour prendre une orientation plus logicielle.

Il poursuit ses informations en mentionnant que la visite des experts concernant le projet de maîtrise en études langagières aura lieu plus tard au printemps.

Il souligne également que les modifications mineures au plan de formation du baccalauréat en adaptation scolaire demandées par le CAPFE ont été effectuées intégralement. L'Université est maintenant en attente d'une réponse du CAPFE dans ce dossier.

Le projet de maîtrise en enseignement sera amendé selon les exigences du comité d'agrément et transmis au CAPFE sous peu. Le vice-recteur souligne que la principale modification consiste à intégrer aux critères d'admission l'obligation pour les candidats inscrits au volet adaptation scolaire d'être en lien d'emploi. Cette attente pourrait être satisfaite puisque l'Outaouais fait face à une pénurie importante d'enseignants dans ce créneau dans les réseaux primaire et secondaire. Les différents partenaires, notamment les commissions scolaires, seront informés des attentes du CAPFE et invités à collaborer afin de maintenir un lien d'emploi aux étudiants inscrits à ce programme.

L'ouverture des admissions au programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers, en lien avec l'annonce de la confirmation du MELS concernant le financement de l'Institut des sciences de la forêt feuillue tempérée (ISFORT), sera présentée lors de la prochaine réunion du conseil d'administration. Le programme, offert en partenariat avec l'UQAM et l'UQAT, pourrait accueillir ses premiers étudiants dès l'automne 2012.

Le vice-recteur porte à l'attention des membres que les plus récentes statistiques relatives à la fréquentation étudiante pour les trimestres d'été et d'automne 2012 affichent une tendance à la hausse comparativement à la même date l'an dernier, et ce, pour les campus de Gatineau et de Saint-Jérôme.

Le doyen de la recherche se dit heureux d'annoncer que madame Francine de Montigny, professeure en sciences infirmières, touchera une subvention de l'ordre de 3 millions de dollars de l'organisme Avenir d'enfants étalée sur une période de cinq ans. Cette somme constitue la plus importante subvention individuelle accordée à un chercheur de l'UQO.

Il informe les membres que l'annonce de l'attribution d'une chaire de recherche du Canada au professeur Thibault Martin a été reportée une deuxième fois et que l'Université demeure donc en attente d'une date pour procéder à cette annonce officielle.

Il avise la commission que la Semaine de la recherche se tiendra du 26 au 30 mars prochain et que le programme est dès maintenant disponible en ligne. Il se dit très satisfait de la qualité et de la variété des activités offertes dans le cadre de cette semaine qui suscite beaucoup d'intérêt de la part des membres de la communauté universitaire.

Il complète ses informations en mentionnant que l'Université, en partenariat avec le Cégep de l'Outaouais, pourrait accueillir, en 2014, le congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). En raison de l'espace limité disponible à l'Université, il évoque la possibilité qu'une portion des activités se déroule au Cégep de l'Outaouais, à la condition toutefois que la session d'hiver au Cégep soit terminée. Il appert que l'ACFAS accepterait, dans ce contexte, de repousser la tenue du colloque à la dernière semaine de mai. Un membre indique que si le congrès devait se tenir à la dernière semaine de mai, il entrerait en conflit avec la tenue du congrès annuel des sciences humaines. Le projet, s'il devait se concrétiser, serait présenté à la commission des études ainsi qu'au conseil d'administration.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres qu'une consultation sur un projet de modification du processus de nomination des directeurs de modules et de départements est en cours.

Il mentionne également qu'il a eu le privilège de rencontrer les membres de la Commission d'évaluation des programmes (CEP), lesquels en sont à la troisième ronde des travaux entrepris dans le cadre d'une vérification des pratiques institutionnelles d'évaluation de programmes en milieu universitaire. Les commentaires émis par la commission relativement à la façon dont l'UQO s'acquitte de ses évaluations de programmes et des suivis qu'elle effectue ont été très positifs, à un point tel que certaines méthodes utilisées à l'UQO pourraient être citées en exemple.

Il porte à l'attention des membres que le concours visant à combler le poste de doyen des études prendra fin ce vendredi 23 mars 2012 et il invite à nouveau les professeurs à propager l'information et à solliciter des candidatures.

Il avise la commission que les activités de protestation des étudiants face à la hausse des frais de scolarité font l'objet d'une évaluation quotidienne et qu'il n'est pas exclu que la commission des études soit interpellée pour convenir de modalités de prolongation de trimestre. Il indique toutefois que le seuil critique n'est pour le moment pas atteint.

Le doyen de la formation continue et des partenariats trace un bilan élogieux de la tenue de l'Expo-Sciences à l'UQO les 16, 17 et 18 mars dernier. Plus de 125 jeunes ont participé à l'événement et fait partager au public, environ 1000 visiteurs, leurs activités scientifiques. Il souligne le travail remarquable de comité organisateur orchestré de main de maître par France Fouquette, adjointe au recteur.

**8.- Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 26 avril 2012 à 9 heures.

**9.- Clôture de la séance**

Sur proposition de monsieur Paul Leduc Browne, appuyée par madame Francine Sinclair, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 10 h 47.

*Original signé par :*

---

Le président, Jean Vaillancourt  
Le secrétaire, Luc Maurice